



Tableau d'élimination des déchets

Catégories de déchets	Enlèvement par la commune			Centre commercial Chavannes-Centre	A éliminer par les détenteurs	Remarques
	sacs taxés	déchetterie intercommunale	porte-à-porte			
Incinérables	Ordures ménagères	X		X		porte à porte le vendredi matin avant 08h00
	Encombrants: de plus de 60 cm		X			
	Encombrants: de moins de 60 cm	X				
	Déchets d'activités des soins (seringues, compresses, etc.)	X				
Valorisables	Alu et fer blanc		X	X	X	Les emballages doublés de plastique ou de papier ne sont pas admis et doivent être jetés aux ordures ménagères (beurre, cigarettes, sachets, etc.).
	Bois		X			
	Branches		X			
	Capsules de café en alu		X	X		
	Carton		X			
	Déchets compostables de jardin (feuilles, gazon, etc.)		X			
	Ferraille		X			
	Huiles usagées (végétales et minérales)		X			
	Matériaux inertes, y compris porcelaine, miroirs et vitres		X		X	Sotridec (Gland)
	Matériaux terreux				X	Sotridec (Gland)
	Papier		X			
	Pet		X		X	Ne sont admis que les emballages portant le sigle "PET recycling"
	Plastique		X			
	Pneus				X	A rapporter aux distributeurs.
	Textiles et chaussures		X			
Verre		X				
Spéciaux	Appareils électriques, électroniques et informatiques privés		X		X	A rapporter aux distributeurs.
	Batteries de véhicules				X	A rapporter aux distributeurs.
	Déchets spéciaux ménagers : piles, pots de peinture, vernis, solvants, thermomètres, acides, colles, essence, etc.		X		X	Les petites quantités peuvent être donnée à l'employé communal
	Médicaments		X		X	A rapporter aux distributeurs. Pharmacies
	Tubes néon et ampoules		X			
Exclus	Déchets d'amiante		X		X	A éliminer par entreprise agréée.
	Déchets carnés ou animaux morts				X	SADEC SA en Vertelin 3 1196 Gland
	Véhicules hors d'usage				X	